



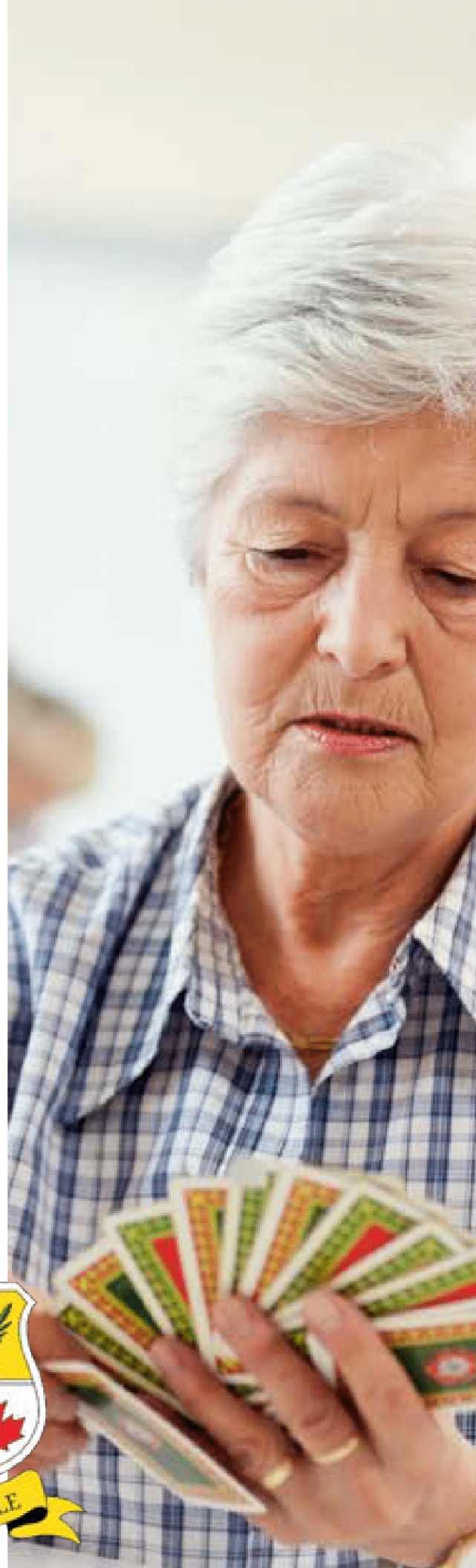
MUNICIPALITÉ DE CLARENCEVILLE
POLITIQUE FAMILIALE
ET DES AÎNÉS



TABLE DES MATIÈRES

- 03** Mot du maire
- 05** Avant-propos
- 06** Portrait de Clarenceville
- 07** Enjeux et attentes
- 09** Définition de la famille et des aînés
- 11** Principes directeurs
- 13** Orientations, objectifs et moyens
- 23** Comité et démarche

La Politique familiale et des aînés de la municipalité de Clarenceville a été adoptée par le conseil municipal le 6 mai 2025.



Une politique qui nous ressemble et nous rassemble!

C'est avec une grande joie et une fierté partagée que nous vous présentons aujourd'hui la nouvelle politique familiale et des aînés de notre municipalité, adoptée par le conseil municipal. Ce projet est le fruit d'une collaboration étroite entre les membres du conseil, l'organisation municipale, et bénéficie surtout, de la participation active des citoyens de notre communauté. Ensemble, nous avons mis en commun nos idées, nos expériences et nos priorités, afin de répondre aux défis et aux besoins spécifiques des familles et des aînés d'aujourd'hui.

Les familles d'aujourd'hui sont confrontées à des réalités diverses et évolutives. C'est pourquoi cette politique a été pensée pour être à la fois inclusive et réactive aux nouvelles dynamiques familiales.



Serge Beaudoin, Maire de Clarenceville

Son objectif est de soutenir chaque famille, quel que soit son modèle, en créant un environnement propice à son épanouissement et à son bien-être, tout en garantissant une qualité de vie accrue pour tous nos citoyens.

Le travail effectué par les membres du conseil et de l'organisation municipale a été essentiel dans la conception de cette politique. Toutefois, c'est grâce à la participation précieuse des citoyens, à leur implication active dans les consultations et à leurs suggestions constructives, que nous avons pu élaborer une politique véritablement représentative de nos réalités locales. Leur contribution a été déterminante dans la réussite de ce projet.

Je tiens à souligner l'engagement exceptionnel du comité qui a mené cette démarche, ainsi que de la chargée de projet, dont le leadership et le professionnalisme ont permis de structurer cette initiative et de guider les échanges tout au long du processus.

Cette politique est bien plus qu'un document officiel; elle est le fondement d'un plan d'action concret qui guidera nos efforts collectifs pour améliorer la qualité de vie des familles et des aînés à Clarenceville. Nous sommes convaincus que les actions issues de cette politique contribueront à renforcer les liens au sein de notre communauté et à faire de notre municipalité un lieu encore plus solidaire et accueillant pour tous.



La municipalité de Clarenceville est fière de présenter sa Politique familiale et des aînés, un engagement concret visant à améliorer la qualité de vie de toutes les générations.

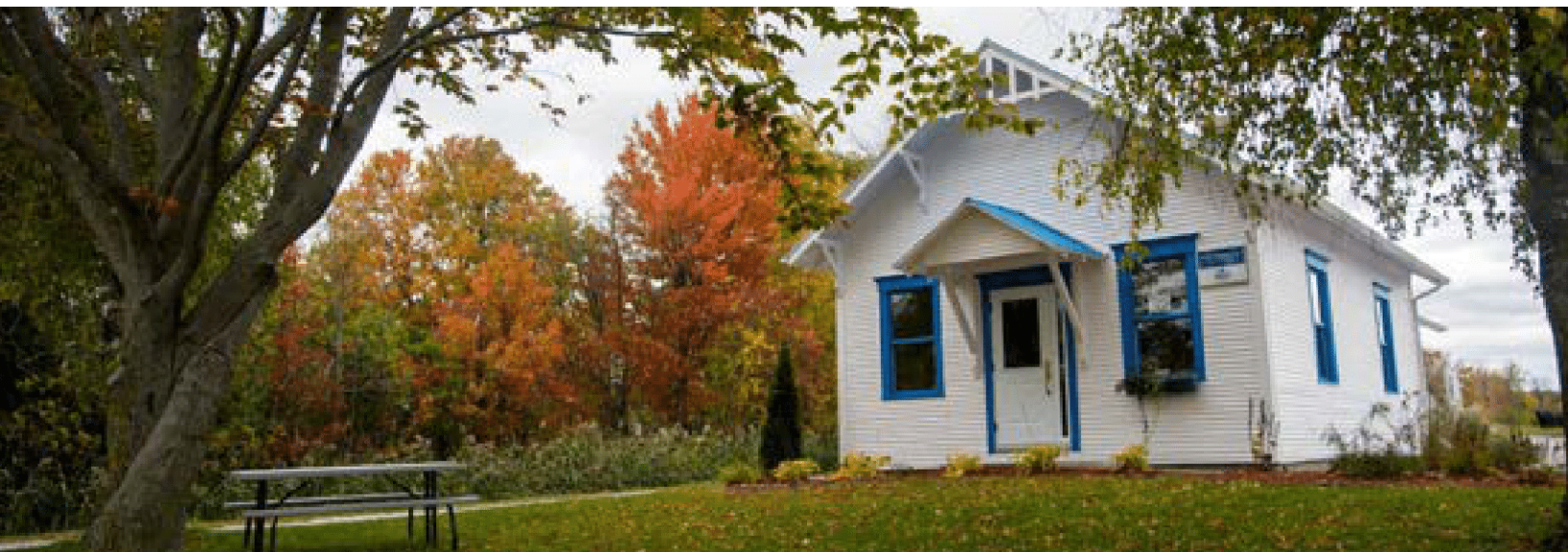
Nos familles et nos aînés sont le cœur de notre communauté, et il est essentiel de leur offrir un environnement propice à leur bien-être, à leur épanouissement et à leur participation active à la vie municipale.

Cette politique s'inscrit dans une vision inclusive et durable, où chaque citoyen, peu importe son âge, trouve sa place et bénéficie de services adaptés à ses besoins. Elle est le fruit d'une consultation citoyenne, d'une réflexion collective et d'un désir commun de renforcer les liens intergénérationnels.

Nos objectifs sont clairs :

- Favoriser des infrastructures et des services accessibles aux familles et aux aînés;
- Encourager des initiatives qui soutiennent l'épanouissement des familles;
- Accroître la qualité de vie des citoyens;
- Créer des milieux de vie propice au développement des enfants ainsi qu'au vieillissement actif des aînés;
- Créer des milieux de vie sécuritaires et bienveillants pour nos aînés;
- Renforcer l'entraide et la solidarité intergénérationnelle.

En adoptant cette Politique familiale et des aînés, Clarenceville réaffirme son engagement envers une communauté dynamique, inclusive et solidaire. Grâce à la collaboration de tous, nous bâtissons un milieu de vie où chaque génération peut s'épanouir et contribuer pleinement à la vitalité de notre municipalité. **Ensemble, faisons de Clarenceville un endroit où il fait bon grandir, vivre et vieillir.**



La municipalité de Clarenceville, située en Montérégie dans la MRC du Haut-Richelieu, s'étend sur une superficie de 81,3 km² et compte une population de 1154 habitants selon le Recensement de Statistique Canada en 2021.

Fondée en 1845, Clarenceville a connu plusieurs transformations administratives avant d'adopter son nom actuel en 2022.

Géographiquement, Clarenceville est bordée au sud par la frontière américaine et à l'est par le lac Champlain, offrant des paysages pittoresques et un accès privilégié pour les activités nautiques. La rivière du Sud traverse également le nord de son territoire, ajoutant à la richesse naturelle de l'endroit.

La municipalité est reconnue pour son patrimoine historique, notamment ses églises anciennes et ses bâtiments du style architectural loyaliste. Parmi les personnalités notables, Carrie Matilda Derick, née à Clarenceville en 1862, fut la première femme professeure titulaire au Canada et une pionnière en génétique.

Aujourd'hui, Clarenceville offre un cadre de vie paisible, alliant patrimoine historique et beautés naturelles, tout en étant près des grands centres urbains.

**4,6 %**

Hausse de la population
de 2016 à 2021

**170**

Jeunes âgés de
0-19 ans en 2021

**320**

Personnes âgées de
65 ans et + en 2021

**345**

Familles en 2021

**2,6**

Taille moyenne des
familles en 2021

**58 000 \$**

Revenu médian après
impôts en 2020

Toutes les données sont issues du recensement 2021 de Statistique Canada.

Clarenceville c'est aussi :

Trois parcs (des Loisirs, Claude-Bergevin et Reynolds) • Un centre communautaire • Un service de sécurité et d'incendie avec premiers répondants • Une bibliothèque (prêts de livres et de jeux, formations, expositions et animations par des bénévoles) • Une école primaire francophone.

Dans un contexte de transformation démographique et sociale, il est essentiel pour Clarenceville d'adapter ses services et ses infrastructures afin de répondre aux besoins évolutifs de la population. À la suite des sondages et des consultations du milieu, les enjeux et les attentes suivants ont été identifiés :

// DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉ

- La vitesse sur certaines routes et aux abords de l'école, la sécurité des déplacements;
- L'état des trottoirs et des pistes cyclables, l'éclairage pour les déplacements actifs;
- Le manque d'offre de transport collectif.

// INFRASTRUCTURES ET HABITATION

- L'accès à l'eau potable;
- Le parc résidentiel nécessitant des rénovations;
- Le manque d'infrastructures dans les parcs (espaces ombragés, toilettes, etc.);
- Le manque de services de proximité, présence d'un désert alimentaire.

// OFFRE SPORTIVE, DE LOISIR ET CULTURELLE

- Le manque de diversité de l'offre de sport et de loisir, notamment pour les adolescents;
- Les horaires de la bibliothèque peu flexibles;
- Le manque de lieux de rencontre pour les citoyens;
- La diffusion de l'information.

// BÉNÉVOLAT ET PARTICIPATION CITOYENNE

- Le manque de bénévoles, notamment à long terme;
- Le manque d'information sur les services offerts dans le milieu.

// COMMUNICATIONS

- Le manque d'information et les outils proposés.







DÉFINITION DES ÂÎNÉS

À Clarenceville, les aînés sont des piliers essentiels dans la fondation de notre communauté. Aujourd'hui, ils perpétuent les traditions et partagent leur savoir-faire avec les nouvelles générations grâce à leur engagement actif.

Gardiens de la mémoire collective, ils représentent une ancre culturelle et sociale, indispensable dans un milieu où prédominent la solidarité et les valeurs communautaires.



DÉFINITION DES FAMILLES

À Clarenceville, la famille c'est de se soutenir pour une meilleure qualité de vie. Sous différentes formes, elle unit enfants, parents, adultes et aînés.

La famille est l'âme de notre communauté en constante évolution. Elle crée un lien de respect et d'entraide, et ses valeurs sont partagées et transmises entre les générations pour l'épanouissement de chacun.



VALORISER L'ENTRAIDE



Pour notre communauté, l'entraide est primordiale; elle favorise le bien-être commun et consolide notre identité collective. L'entraide repose sur les valeurs de solidarité et de partage, permettant à chacun de contribuer selon ses moyens et de recevoir un soutien en retour.

RESPECTER NOTRE CADRE DE VIE NATUREL



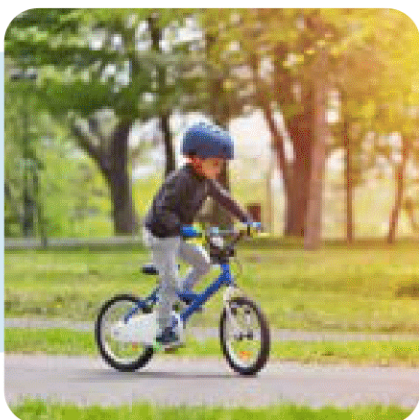
Conserver et protéger notre cadre de vie est un investissement pour le bien-être actuel et futur de notre communauté. La population choisit Clarenceville pour sa tranquillité et la nature environnante. Nous souhaitons conjuguer harmonieusement le développement local, le respect de l'environnement et la qualité de vie de la population.

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE



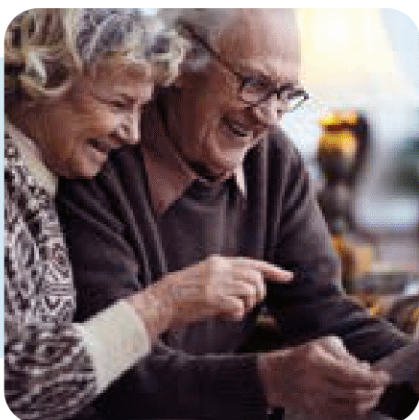
Le bien-être constitue une base essentielle pour une vie harmonieuse et épanouissante, tant sur le plan individuel que collectif. Nous continuerons à investir dans le développement de services et d'infrastructures adaptés aux besoins de la population, afin de renforcer la qualité de vie de tous, en respectant le caractère rural distinctif de notre municipalité.





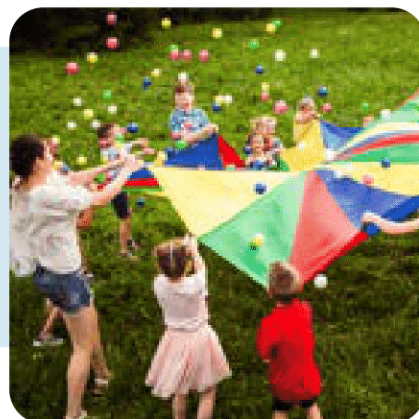
ORIENTATION 1

**DES AMÉNAGEMENTS FONCTIONNELS
ET INCLUSIFS**



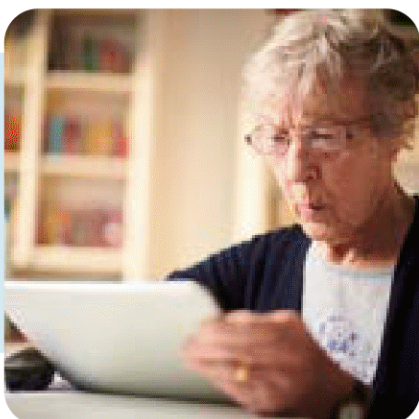
ORIENTATION 2

DES PARTENARIATS CIBLÉS ET DURABLES



ORIENTATION 3

**UNE OFFRE SOCIOCULTURELLE ACCESSIBLE ET
OUVERTE À LA PARTICIPATION CITOYENNE**



ORIENTATION 4

**DES COMMUNICATIONS ACCESSIBLES
ET ENGAGEANTES**



ORIENTATION 1

DES AMÉNAGEMENTS FONCTIONNELS ET INCLUSIFS

OBJECTIF 1.1

Moderniser, adapter et créer des infrastructures municipales pour répondre aux besoins des familles et des aînés.

MOYENS	FAMILLE	AÎNÉ
Dresser un plan de développement réalisable des améliorations d'infrastructures à exécuter.	☒	☒
Instaurer un comité de revitalisation et de développement municipal composé de citoyens et d'élus.	☒	☒
Communiquer les besoins essentiels aux différents paliers de gouvernement pour augmenter le financement des infrastructures.	☒	☒

OBJECTIF 1.2

Améliorer et revitaliser les espaces publics pour une meilleure accessibilité et qualité de vie.

MOYENS	FAMILLE	AÎNÉ
Améliorer la mobilité active de la population.	☒	☒
Bonifier la proposition d'activités et le mobilier urbain dans les parcs et les espaces de jeux.	☒	☒



ORIENTATION 2

DES PARTENARIATS CIBLÉS ET DURABLES

OBJECTIF 2.1

Poursuivre les partenariats existants et tisser de nouveaux liens afin d'améliorer la qualité de vie.

MOYENS	FAMILLE	AÎNÉ
Répertorier des services accessibles d'aide à domicile, de livraison de denrées et de partage, de soins de santé et de services sociaux, et les faire connaître à la population.	☒	☒
Travailler sur des solutions de transport collectif en collaboration avec les municipalités environnantes.	☒	☒
Évaluer la possibilité d'élargir l'offre de logements et d'inciter les citoyens à la rénovation de leur habitation.	☒	☒
Poursuivre ou développer des liens avec les organismes du milieu et l'école du Petit Clocher pour améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.	☒	☒

OBJECTIF 2.2

Réduire la vulnérabilité en collaborant avec le milieu et renforcer la résilience collective.

MOYENS	FAMILLE	AÎNÉ
Soutenir les organismes dans la recherche de financement et le développement de programmes répondant aux besoins nommés par la population.	☒	☒
Mettre en place un groupe de vigilance pour les aînés.		☒
Faciliter l'identification d'aînés vulnérables et les référer aux bonnes ressources.		☒



ORIENTATION 3

UNE OFFRE SOCIOCULTURELLE ACCESSIBLE ET OUVERTE À LA PARTICIPATION CITOYENNE

OBJECTIF 3.1

Dynamiser la municipalité par des activités diversifiées

MOYENS	FAMILLE	AÎNÉ
Mettre en place des activités afin de briser l'isolement des aînés.		☒
Sonder la population sur les loisirs et les sports à intégrer dans la programmation annuelle.	☒	☒
Soutenir des initiatives citoyennes.	☒	☒
Proposer des activités de loisir en mettant l'accent sur la participation citoyenne.	☒	☒
Élargir l'utilisation des installations pour la communauté.	☒	☒

OBJECTIF 3.2

Encourager la participation citoyenne

MOYENS	FAMILLE	AÎNÉ
Établir une liste de personnes pouvant offrir du covoiturage ou du bénévolat.	☒	☒
Relancer le comité des loisirs en impliquant des familles et des jeunes.	☒	☒
Inciter les citoyens à donner de leur temps pour vitaliser l'offre d'activités et d'événements.	☒	☒



ORIENTATION 4

DES COMMUNICATIONS ACCESSIBLES ET ENGAGEANTES

OBJECTIF 4.1

Améliorer l'accessibilité et l'efficacité des communications municipales afin d'informer et d'engager la population de manière inclusive et proactive.

MOYENS	FAMILLE	AÎNÉ
Installer des pôles d'affichage pour partager les informations et les activités disponibles.	☒	☒
Informar la population de l'avancée des grands dossiers par le biais d'outils de communications adaptés.	☒	☒
Optimiser les messages sur les réseaux sociaux et sur le site Internet.	☒	☒
Mettre en place des campagnes de sensibilisation destinées à la population.	☒	☒
Créer un plan de communication annuel.	☒	☒
Prendre en compte les enjeux d'accessibilité universelle (déficience visuelle et lisibilité).		☒

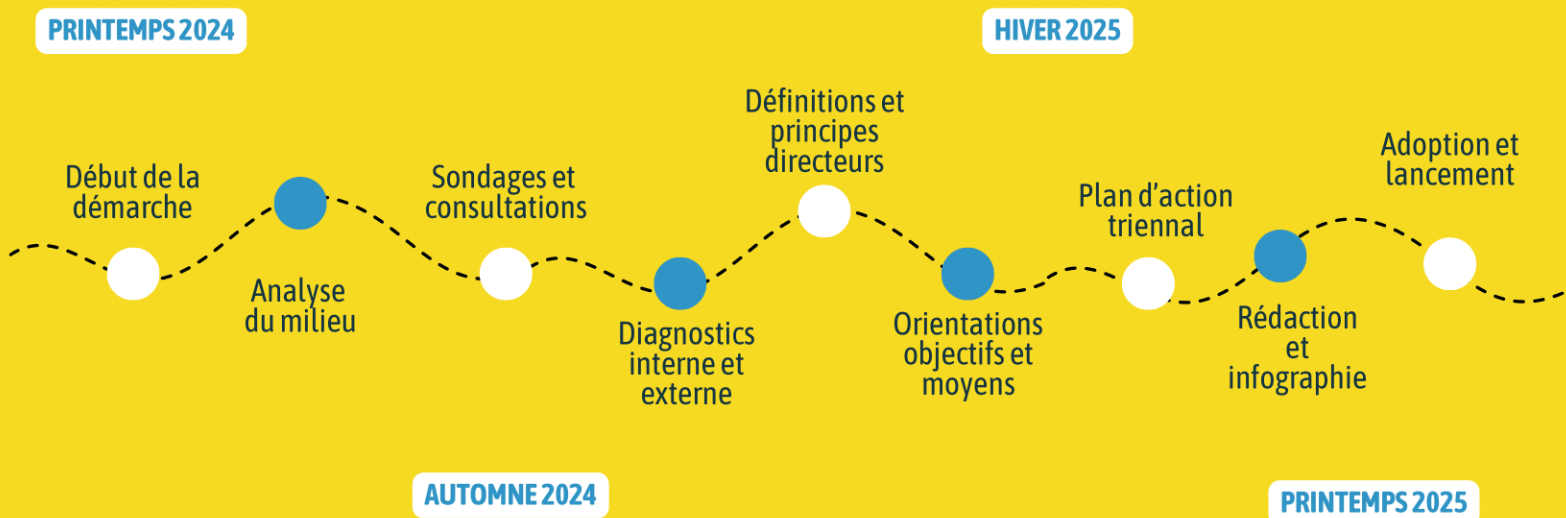


COMITÉ DE PILOTAGE

La municipalité de Clarenceville souhaite remercier toutes les personnes ayant contribué à la démarche menant à cette politique familiale et des aînés, que ce soit par les sondages ou lors des consultations. Plus particulièrement, un immense merci aux membres du comité de pilotage:

- **Gérald Grenon**, conseiller municipal, municipalité de Clarenceville
- **Karoline Warren**, coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire, municipalité de Clarenceville
- **Chantal Bergeron**, directrice générale adjointe, Municipalité de Clarenceville
- **France Beaulieu**, citoyenne
- **Sandra Whittaker**, citoyenne
- **Suzanne Cyr**, citoyenne
- **Sandra Ouellet**, conseillère en développement, NEXDEV
- **Sophia Coulombe**, agente de planification programmation sociosanitaire, CSSS Haut-Richelieu.
- **Valérie Vivier** et **Vincianne Falkner**, Zeste Conseils

DÉMARCHE





En partenariat avec :

